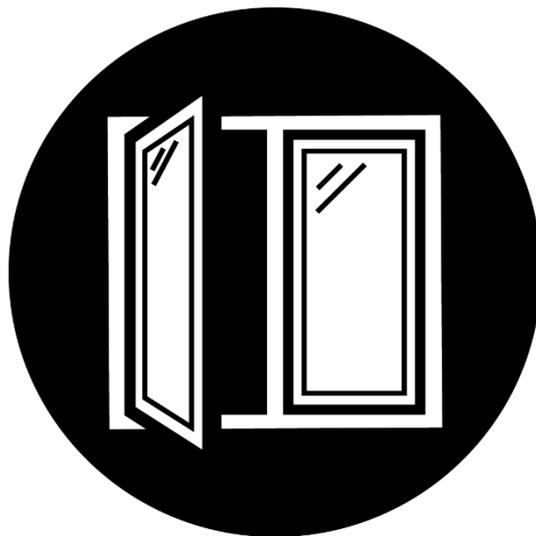


Antenne Norme Menuiserie et vitrerie



**Aperçu des normes de produit harmonisées
relatives à la directive « Machines » pour la
Menuiserie**

Auteur : E. Kinnaert

Buildwise

Version 2.0

Décembre 2023

Les menuiseries motorisées mises en service ou commercialisées sont soumises aux exigences légales de la directive européenne « Machines » (2006/42/CE) (DM). Cela signifie que le fabricant, son mandataire ou l'installateur doit effectuer une « évaluation des risques » (ou une analyse de risques) afin de déterminer quelles prescriptions essentielles de la DM précitée sont applicables aux menuiseries motorisées. Sur la base de l'« évaluation des risques », on vérifie également si les menuiseries motorisées satisfont aux exigences de la DM susmentionnée. Les mesures nécessaires sont prises pour satisfaire aux exigences de la DM, après quoi un marquage CE est apposé.

Afin de soutenir les fabricants et les installateurs, les organismes européens de normalisation ont élaboré, à la demande de la Commission européenne, des normes harmonisées liées à la DM. Dans le cadre de la DM, on distingue 3 types de normes harmonisées – Voir Figure 1.

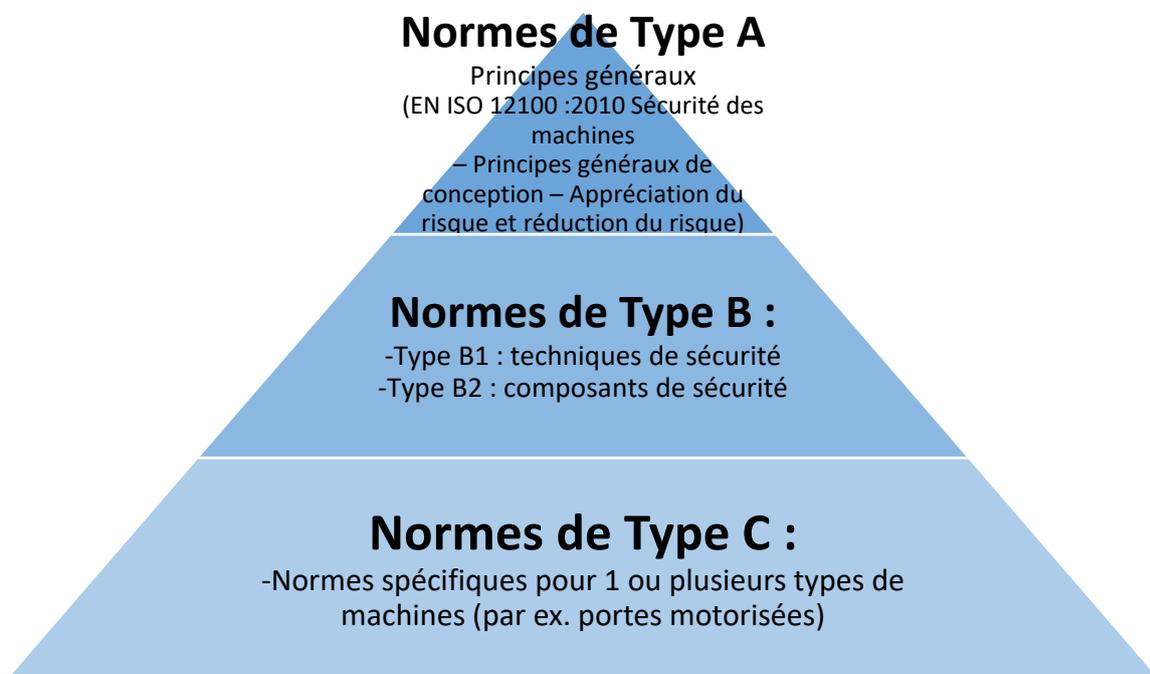


Figure 1 Types de normes harmonisées dans le cadre de la directive « Machines »

Normes de type A : Les normes de type A définissent les concepts de base, la terminologie et les principes de conception qui sont essentiels à l'application correcte de la DM et qui s'appliquent à toutes les catégories de machines.

Normes de type B : Les normes de type B décrivent les mesures de sécurité spécifiques ou les techniques de sécurité pouvant être appliquées à un large éventail de machines (Type B1). Les normes de type B peuvent également contenir des spécifications pour des composants de sécurité spécifiques (par exemple un arrêt d'urgence) commercialisés séparément (type B2).

Normes de type C : Les normes de type C donnent les spécifications pour une machine spécifique ou plusieurs types de machines (appartenant à la catégorie de machines présentant une application visée comparable et des risques similaires). Si une norme de type C est disponible pour une machine spécifique et si le fabricant peut démontrer que la machine satisfait aux exigences qui y sont énoncées, on peut supposer que la machine satisfait également aux exigences fondamentales de la DM. Le fabricant n'est donc plus tenu d'effectuer une analyse de risque distincte. Les normes de type C peuvent faire référence à des normes de type A ou de type B. Lorsque, pour un aspect donné de la sécurité des machines, une norme de type C s'écarte des spécifications d'une norme de type A ou de type B, la norme de type C l'emporte sur les spécifications de la norme de type A ou de type B. Certaines normes de type C sont organisées en parties : les spécifications générales applicables à une famille de machines sont données dans la partie 1 de la norme et les spécifications pour des catégories spécifiques de machines sont données dans d'autres parties de la norme pour compléter ou modifier les spécifications générales définies dans la partie 1. Pour les normes de type C ainsi organisées, la présomption de conformité aux exigences fondamentales de la DM est conférée par l'application de la 1e partie générale de la norme, ainsi que de la partie spécifique applicable de la norme.

S'il existe une norme de produit harmonisée relative à la DM pour un élément de menuiserie, il n'est pas obligatoire de l'utiliser pour démontrer la conformité avec les exigences de la DM. Toutefois, l'utilisation de normes harmonisées est fortement recommandée car c'est le moyen le plus simple de se conformer à la DM.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des normes de produit harmonisées relatives à la DM pour les types spécifiques de menuiseries ainsi qu'un lien vers le site Internet du NBN et/ou le site Internet du Buildwise où celles-ci sont disponibles.

Norme	Scope	Type	Liens
NBN EN 12453:2017+A1:2021 Portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels - Sécurité d'utilisation des portes et portails motorisés - Exigences et méthodes d'essai	Portes, portails et barrières motorisés équipant des locaux industriels, commerciaux et résidentiels, qui sont destinés à être installés dans des zones accessibles aux personnes, et dont l'utilisation principale prévue est de permettre l'accès en toute sécurité des marchandises et des véhicules accompagnés ou conduits par des personnes à des locaux industriels, commerciaux ou résidentiels. La norme La présente Norme européenne concerne également les portes commerciales à déplacement vertical, tels que les grilles et rideaux à enroulement utilisées dans les locaux de vente au détail et dont l'utilisation principale prévue est la protection des marchandises.	C	

NBN EN 12978:2003+A1:2009 Portes et portails équipant les locaux industriels et commerciaux et les garages - Dispositifs de sécurité pour portes motorisées - Prescriptions et méthodes d'essai	Fait partie d'une série de normes pour une famille d'éléments de façades motorisés décrits dans l'EN 13241:2003+A2:2016 Éléments motorisés : - Portes de garage - Grilles	C	
EN 13120:2009+A1:2014 /AC:2015 Stores intérieurs Exigences de performance, y compris la sécurité	Éléments motorisés : - Stores vénitiens - Stores intérieurs à enroulement - Stores à bandes verticales - Stores plissés Les stores intérieurs de type stores textiles, stores à bandes verticales intégrés dans du double vitrage ainsi que les moustiquaires intérieures sont exclus de ce domaine d'application.	C	 
EN 13241:2003+A2:2016 Portes industrielles, commerciales et de garage — Norme de produit, caractéristiques de performance	Éléments motorisés : - Portes de garage - Portails de garage - Volets ayant pour fonction de fermer un passage aux piétons ou aux véhicules - Grilles ayant pour fonction de fermer un passage aux piétons ou aux véhicules - Stores extérieurs ayant pour fonction de fermer un passage aux piétons ou aux véhicules	C	 
EN 13659:2015 Volets – Exigences de performance, y compris la sécurité	Éléments motorisés : - Volets - Jalousies extérieures - Volets roulants - Volets battants - Volets pliants - Persiennes coulissantes - Jalousies accordéon - Volets coulissants	C	 
EN 13561:2015 Stores extérieurs – Exigences de performance, y compris la sécurité	Éléments motorisés : - Stores bannes - Stores à projection par pantographe - Stores à projection à l'italienne - Stores à projection à l'italienne guidés - Stores verticaux - Marquises	C	 

	<ul style="list-style-type: none"> - Stores de façade - Stores extérieurs pour fenêtres de toit - Stores de verrière - Stores corbeilles - Moustiquaires 		
EN 16005:2012/AC:2015 Blocs-portes motorisés pour piétons — Sécurité d'utilisation — Exigences et méthodes d'essai	Portes intérieures et extérieures motorisées pour piétons : <ul style="list-style-type: none"> - Portes battantes - Portes coulissantes - Portes pivotantes - Portes éclipsables (battantes/coulissantes) - Portes accordéon (avec vantaux mobiles horizontaux) 	C	
NBN EN 16361:2013+A1:2016 Portes motorisées pour piétons - Norme de produit, caractéristiques de performance - Blocs-portes pour piétons, autres que de type battant, initialement conçus pour une installation avec un système de motorisation	Portes intérieures et extérieures motorisées pour piétons autres que de type battant	C	 